Pontivy Communauté

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DEMANDE DE CONTRE-VISITE SUITE A UN CONTRÔLE D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(à adresser à Pontivy Communauté)

***ATTENTION** : Ce formulaire n'est à utiliser que si l'installation a déjà fait l'objet d'un contrôle*

Renseignements relatifs au demandeur du contrôle :

Nom, prénom du demandeur :

N° de SIRET (pour les sociétés) :

Adresse actuelle :

Code Postal : Commune :

N° de téléphone : Courriel :

Renseignements relatifs au propriétaire du bien :

Nom, prénom du propriétaire[1] :

Adresse actuelle :

Code Postal : Commune :

N° de téléphone : Courriel :

[1] : La facture sera adressée au propriétaire

Renseignements relatifs à la propriété concernée :

Commune :

Adresse :

Références cadastrales : Section : N° :

Motif(s) de la demande de contre-visite :

Le SPANC étant géré financièrement comme un service public à caractère industriel et commercial, les dépenses du service doivent être équilibrées par les redevances acquittées par les usagers. A ce titre, la redevance liée à cette contre-visite est de 74 € TTC (tarif 2024). **Cette redevance ne sera à régler par le propriétaire qu'après réception de la facture correspondante transmise par la Trésorerie.**

Je soussigné(e), , autorise l'accès à ma propriété sus référencée aux agents du Service Public d'Assainissement Non Collectif, pour effectuer cette contre-visite au cours de laquelle je serai présent.

à : **le :**

Signature :

Pour cette visite, les différents ouvrages devront impérativement être accessibles et ouverts à l'arrivée du contrôleur.

NB : tout déplacement sans intervention sera facturé 58 € TTC (tarif 2024)